



Pôlenergie

La Newsletter



@POLENERGIE

POLENERGIE.ORG

Septembre 2022



ACTU DU PÔLE

OPPORTUNITÉ : Un accompagnement pour booster votre Transition Énergétique

Page 3

ACTU ÉNERGÉTIQUE

Méthanisation nouvelle génération avec Agriopale et Daudruy

Page 4

ACTU DE NOS ADHÉRENTS

Colas : la décarbonation au service du client

Page 5

ACTU DE NOS TERRITOIRES

La mobilité électrique sur le territoire du syndicat d'énergie de l'Oise

Page 6

LES APPELS À PROJETS

Page 7

ACTU DU PÔLE

L'ÉDITO

En France, on a des idées...

Lors du premier choc pétrolier en 1976, nous fûmes bercés par la formule: « en France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ». Faudrait-il filer la métaphore en parlant aujourd'hui de gaz et d'électricité ? Mais surtout quelles idées seraient susceptibles de nous procurer les énergies qui risquent demain de nous faire défaut ?

Dans les années 90, les opérateurs de services énergétiques présents dans les pays producteurs d'hydrocarbures leur expliquaient : nous vous aidons à faire de l'efficacité énergétique chez vous, cela sera autant de volumes de gaz que vous économiserez et que vous pourrez ensuite vendre à l'Europe pour en tirer des devises. Entre la France et l'Allemagne,

cet argument pourrait être transposé puisque nous leur disons : « nous allons vous fournir du gaz pour passer l'hiver car nos réserves sont supérieures aux vôtres, en échange, vous couvrirez nos manques d'électricité ». Ne pourrions-nous pas ajouter à cet accord un volet vente d'équipements innovants français qui permettront à nos voisins outre-Rhin de diminuer leurs consommations et éviteront de trop exporter notre gaz ?... Dans les Hauts-de-France, de tels équipements ne manquent pas : Terraio, Energie Circulaire, Energo, et toute la filière naissante de production d'hydrogène,...etc...

Les règles européennes prévoient que les prix du gaz et de l'électricité reflètent les cours mondiaux. Face aux fortes hausses que nous connaissons depuis début

2022, l'Italie et l'Espagne ont négocié depuis mai dernier avec l'UE le droit de fixer eux-mêmes les prix des énergies et de décorrélérer la fixation des prix de l'électricité du prix du gaz. Le droit européen n'est donc pas immuable : une autre idée pourrait être pour la France de revenir sur l'augmentation des volumes tarifés selon l'ARENH, puisque l'opérateur national est obligé d'acheter au prix fort sur les marchés internationaux l'électricité qu'il n'avait pas planifié de produire pour les revendre aux fournisseurs alternatifs d'électricité au prix ultra compétitif de l'ARENH. Bref, il s'agirait de contribuer à rendre à EDF sa capacité à investir et entretenir ses actifs de production pour augmenter la production et revenir à des prix marché, non virtuels mais compétitifs.

L'ÉQUIPE

Amélie Hennion : Présidente

Jean Gravellier : Directeur

Adrien Aldeguer : Chargé d'études

Hélène Bécu : Chargée d'affaires

Grégory Desmidt : Chargé d'affaires

Responsable de rédaction : Jean Gravellier

Sophie Dumesnil : Chargée d'études

Esteban Gheniou : Chargé d'affaires

Eirik Steen : Chargé d'affaires

Romain Domzalski : Responsable communication

Elisabeth Moreno : Responsable administrative

Responsable de la publication : Romain Domzalski

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

ASCOMETAL

ASCOMETAL®, acteur européen majeur des aciers spéciaux.

ASSOCIATION BEAUCAMPS CASSEL

Institution Sainte Marie, groupe scolaire.

BOUYGUES BÂTIMENT NORD-EST

Acteur global de la construction, Bouygues Bâtiment Nord-Est conçoit, réalise et exploite des ouvrages performants qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

CENTRALE LILLE

Centrale Lille forme des ingénieurs et des chercheurs de haut niveau.

CHAUX ET DOLOMIES DU BOULONNAIS (LHOIST)

N°1 français de production de chaux, chaux vive pour tous usages industriels : Acier, Papier, Chimie, Travaux Publics, Epuración des Eaux, Traitement des fumées, etc.

COCA-COLA

Producteur de sodas.

Le site près de Dunkerque, produit chaque jours 5 millions de canettes et de bouteilles.

GINGER BURGEAP

Ginger BURGEAP, bureau d'études en environnement, épaule depuis 1947 dans le monde entier.

LES MARAICHERS DU NORD

Producteur de salades en Hauts-de-France.

QAIR PREMIER ÉLÉMENT

QAIR PREMIER ELEMENT met en oeuvre des solutions d'ENR pour produire de l'hydrogène vert totalement décarboné.

SAVERGLASS

Saverglass est le spécialiste mondial de la fabrication, de la personnalisation et de la décoration de bouteilles en verre haut de gamme.

VERSO ENERGY

L'entreprise conçoit, finance, exploite des installations de production d'énergies renouvelables, de stockage et de production d'hydrogène.



OPPORTUNIÉ : UN ACCOMPAGNEMENT POUR BOOSTER VOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du plan de relance européen, la Région Hauts-de-France et le fonds FEDER REACT EU se mobilisent en s'appuyant sur Pôlénergie pour aider les PME à accélérer leur transition énergétique et leur décarbonation.

Dans le contexte de l'augmentation des prix de l'énergie et leur volatilité, de la réglementation qui se renforce pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, Pôlénergie peut vous accompagner dans votre transition énergétique et votre décarbonation.

• Objectifs :

- Faire de la transition énergétique et de la décarbonation une opportunité économique pour votre entreprise.
- Décarboner votre activité, diminuer votre dépendance aux énergies fossiles et vos émissions de gaz à effet de serre.
- Définir vos choix stratégiques selon des critères techniques et

économiques.

- Améliorer votre image en interne comme en externe et anticiper les évolutions de la réglementation.

• Cible :

PME des Hauts-de-France au sens européen : - 250 salariés (nous consulter pour vérifier votre éligibilité)

• Moyens :

Un accompagnement par des ingénieurs spécialistes de l'énergie avec une prise en charge directe entre 50% et 90% du coût par le FEDER REACT EU, sans dossier à réaliser et sans avance de frais de la part de l'entreprise.

• Axes :

- Bilan Carbone, stratégie de décarbonation, étude de potentiel ENR électrique et thermique, ...
- Plan de comptage des énergies, schéma directeur des énergies pour les bâtiments soumis au décret tertiaire.

- Étude de sensibilité au prix des énergies, étude d'adaptation de votre flotte mobilité.
- Suivi opérationnel de mise en place des mesures retenues d'efficacité énergétique et de décarbonation.

• Atouts de l'offre Pôlénergie :

- Un tiers de confiance indépendant, aux compétences avérées sur l'ensemble du mix énergétique;
- Un accompagnement sur-mesure;
- Des solutions rapides à enclencher;
- Un interlocuteur Pôlénergie attitré;
- Un retour d'expérience significatif sur les solutions de décarbonation pour les entreprises;
- Une connexion directe avec les financeurs potentiels;
- Un accompagnement pour mobiliser ces financements.

Vous souhaitez être accompagné pour vérifier votre éligibilité à ce dispositif ?

Contactez-nous : contact@polenergie.org

CALENDRIER

29
SEPT 2022

WEBINAIRE - SPÉCIAL ADHÉRENTS #4

Les adhérents de Pôlénergie auront 5min pour se présenter et mettre en avant leur(s) projet(s).
Plus d'infos et inscriptions sur polenergie.org

06
OCT 2022

ÉVÉNEMENT - ENGIE - LOUVRE LENS (62)

Décryptez tous les événements actuels impactant le marché de l'énergie !
Plus d'infos et inscriptions en [cliquant ici](#)

12
OCT 2022

WEBINAIRE MOBILITÉS ÉLECTRIQUES - SPÉCIAL COLLECTIVITÉS

A destination des collectivités territoriales visant à donner les clés pour agir sur les questions de mobilités électriques
Plus d'infos et inscriptions sur polenergie.org

— ACTU ÉNERGÉTIQUE —

MÉTHANISATION NOUVELLE GÉNÉRATION AVEC AGRIOPALE ET DAUDRUY

Ce 9 septembre 2022, s'inaugurait le méthaniseur de Landacres Energies sur la commune d'Isques (62) en présence de Frédéric Motte, Président de la mission rev3, Frédéric Cuvelier, président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et maire de Boulogne sur mer et Bruno Watrelot de GRDF : une histoire de rencontre, de persévérance et d'expérience au service d'une nouvelle génération d'unités de méthanisation.



Landacres Energies c'est tout d'abord la complémentarité entre deux partenaires qui ont eu de bonnes raisons de se rencontrer. Agriopale est un spécialiste des métiers de l'environnement et de l'économie circulaire à travers le compostage, le bois-énergie, les stations bioGNV et la méthanisation. La société apporte l'expérience de sept unités conçues et exploitées par le Groupe. De son côté, Daudruy est un spécialiste du raffinage d'huiles alimentaires avec une unité de production de 330 000 tonnes près de Dunkerque ; Daudruy fournira une partie des intrants, notamment graisseux afin d'équilibrer les rations. La collaboration est doublement en œuvre pour, d'une part, le projet de Landacres Energies qui produira à terme 350 Nm³/h de biogaz à Isques et pour, d'autre part, un deuxième projet en train de sortir de terre à Petite Synthe avec une capacité de 750 Nm³/h.

A Isques, le procédé de méthanisation est une voie liquide infiniment mélangée. Le stockage des intrants solides est couvert et prévoit une trémie de mélange selon la recette qu'impose leur composition. Christophe Evrard d'Agriopale précise : « les stocks d'intrants sont limités car nous privilégions les arrivages réguliers directement traitables et évitons les intrants saisonniers comme par exemple les pulpes de betteraves qu'il faut distiller tout au long de l'année ou qui imposent des variations importantes de recettes lorsqu'ils ne sont plus là». 10 000

tonnes d'intrants sont ainsi traitées par an. Agriopale n'admet aucune culture ou CIVE comme intrants ; on trouvera plutôt des terres de décoloration, des déchets d'oignons, des poussières de céréales,... La trémie envoie par vis sans fin le mélange dans la « soupière », située sous terre où sont ajoutés les intrants liquides : sous-produits gras des industriels de la transformation du poisson du boulonnais, déchets ou sous-produits agro-alimentaires, amidon liquide,... A partir de la soupière, le digesteur est alimenté par batch de quelques m³ toutes les heures assurant ainsi une production de gaz continue et équilibrée. Les intrants séjournent 40 jours dans le digesteur de 2500m³ à 40°C puis tout autant dans le post-digesteur. Les digestats sont ensuite stockés avant épandage auprès d'une quinzaine d'exploitations. Celles-ci disposent alors d'un engrais NPK dont l'azote est tout autant ammoniacale qu'organique, donc tout autant adapté pour une assimilation rapide sur des semis levés que pour un enrichissement longue durée du sol.

Ce qui frappe le visiteur lors de la visite du site, c'est son intégration technique et paysagère. Le dénivelé du terrain est habilement exploité et valorise la gravité pour amener les intrants vers les digesteurs. Ces derniers sont à moitié enterrés et ne dépassent pas la cime des arbres avoisinants. L'ensemble des infrastructures (pompes, canalisations) sont souterraines et laissent une esplanade propre pour la circulation des

véhicules, loin du style « décharge » des toutes premières méthanisations. Le hangar des intrants sera équipé à terme d'un traitement d'air pour limiter les odeurs déjà quasi confidentielles. Seul un permanent gère l'exploitation auquel s'ajoute un autre salarié qui se partage trois autres sites en supervision. L'automatisation est au cœur du process avec des capteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement et production.

Frédéric Cuvelier résume le projet avec cette formule : « si l'on arrivait à capter l'énergie des polémiques, nous serions auto-suffisants ! ». Il a fallu en effet faire preuve de persuasion pour déjouer les oppositions et s'installer sur un parc paysager d'activités certifié ISO 14001. Et Frédéric Cuvelier d'inviter les élus à délaisser les craintes et soutenir résolument les projets de méthanisation sur leurs territoires.

Agriopale et Daudruy ont su être persuasifs. Ils ont par ailleurs bénéficié d'une aide de 10% octroyée par la région à partir des fonds européens FEDER sur les 6 millions d'investissement du projet global.

—ACTU DE NOS ADHÉRENTS—

COLAS : LA DÉCARBONATION AU SERVICE DU CLIENT

Colas est une filiale du groupe Bouygues spécialisée dans une filiale du groupe Bouygues spécialisée dans la construction et de l'entretien des infrastructures de transport. Présente dans plus de 50 pays, elle compte 55 000 salariés.

Les travaux publics sont une filière à priori difficile à décarboner ; elle utilise beaucoup de produits pétrochimiques et nécessite des déplacements de matière importants. Pourtant Colas s'est fixé un objectif ambitieux, compatible avec l'Accord de Paris :

- - 30% sur ses émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) d'ici 2030,
- - 30% sur l'ensemble de la chaîne de valeur amont (scope 3a), qui représente 85% des émissions totales du Groupe d'ici 2030.

Entretien avec Ludovic Bulourde, commercial Colas Territoire Nord Est, sur la stratégie du Groupe et les moyens mis en œuvre par Colas pour atteindre ces objectifs.



WE OPEN THE WAY

Pôlénergie : Ludovic, la décarbonation semble être assez complexe à mettre en œuvre au regard du métier de Colas, non ?

Ludovic Bulourde : C'est vrai que ce n'est pas un sujet facile de prime abord, mais il est nécessaire de l'adresser, que ce soit au niveau de nos clients, qui sont de plus en plus sensibles à cette thématique, mais aussi par nos convictions propres, la décarbonation étant nécessaire pour assurer la pérennité long terme de nos activités. »

P : Comment cela se traduit-il ?

LB : Nous essayons d'avoir une vision 360. En travaillant à la fois sur les produits que nous utilisons, sur les solutions que nous proposons, mais aussi sur les impacts directs de nos activités.

P : Quelles initiatives avez-vous prises ?

LB : Si nous parlons des produits, Colas a mis en œuvre son savoir-faire d'industriel. En effet, en amont et en aval de la construction et de l'entretien routiers, Colas opère une importante activité de production et recyclage de matériaux de construction routière, issus notamment de ses carrières et gravières ou de la transformation du bitume, ainsi qu'une activité de distribution de bitume. Nous avons ain-

si réinternalisé le raffinage du bitume afin d'avoir la maîtrise de son impact, et fort de cette expertise, nous avons développé de nouvelles gammes de produits plus vertueux.

P : Concrètement ?

LB : Nous proposons une toute nouvelle gamme d'enrobés. Ainsi, alors que nous utilisons pour nos chantiers uniquement des enrobés à chaud, qui ont un impact carbone élevé et qui entraînent des conditions difficiles de mise en œuvre pour notre personnel, nous utilisons dès que nous le pouvons des enrobés tièdes voire froids. Nous avons également créé une gamme de produits bas-carbone sans liant bitume et qui n'émettent pas de particules ni d'odeurs, tel que le Vegecol, majoritairement d'origine végétale, et Urbalith®, un revêtement organo-minéral drainant.

Ces deux revêtements sont utilisables en ZNIEFF ou en zone Natura 2000. Urbalith® associe l'esthétique des granulats à un liant organo-minéral incolore respectueux de l'environnement. Il est utilisable pour les allées piétonnières et les zones non circulées, favorise l'infiltration d'eau et est circulaire dans les deux jours.

Vegecol est un enrobé produit à base d'un liant de nature végétale, dont la translucidité laisse apparaître la couleur naturelle des granulats sans traitement de surface. Il est destiné à la réalisation de voies douces (voies piétonnières, pistes cyclables, etc.).

P : D'autres exemples ?

LB : Nous avons réfléchi au problème des phytosanitaires. En plus de l'impact sur l'environnement de ceux-ci (émissions de carbone, risques pour la santé et l'environnement), l'utilisation de produits phytosanitaires à un coût important pour les exploitants : besoin de passages réguliers, achat des produits, etc. Nous proposerons donc dans très peu de temps un nouvel enrobé, Zérophocol® qui réduit drastiquement le besoin en entretien et l'utilisation de phytosanitaires. Ce produit a en plus l'avantage de restituer la totalité des pluies au sol. Il est facilement utilisable sur les parkings ou les délaissés ou encore sur les voies piétonnières et cyclables.

P : Merci Ludovic pour ces éléments qui auront permis, je l'espère de mieux comprendre votre démarche. Je vous propose de continuer cet entretien lors d'un prochain numéro de notre newsletter.

—ACTU DE NOS TERRITOIRES—



LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE



Pôlénergie : Monsieur Guérin, vous présidez le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60), quelles sont ses missions ?

Eric Guérin : Le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60), regroupant 441 communes du département de l'Oise, est propriétaire des réseaux électriques depuis sa création en 1995. Il est l'Autorité Concédante (AODE) en charge du service public de distribution d'électricité dont l'exploitation a été confiée à Enedis.

A ce titre, le SE60 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux électriques (extension, sécurisation, mise en souterrain, renforcement des réseaux).

Depuis 2014, ses activités se sont multipliées : rénovation des parcs d'éclairage public, mobilité électrique, groupement d'achat d'énergie, diagnostic énergétique des bâtiments publics, accompagnement à l'élaboration des

Plans Climat, développement des installations de production EnR...

P : Vous vous occupez de la compétence mobilité durable pour le compte de vos communes. Concrètement, comment le SE60 contribue-t-il au déploiement de la mobilité électrique sur le territoire ?

EG : Le SE60 est résolument engagé dans la transition énergétique et se mobilise quotidiennement aux côtés des collectivités. Le SE60 s'est donc naturellement impliqué dans la voie de l'électromobilité pour répondre aux objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De plus, il y avait à l'époque, une carence des opérateurs privés, qui de plus ne s'intéressaient qu'à l'urbain.

En 2017, le SE60 a piloté la mise en place du réseau « Mouv'Oise », marque créée par le syndicat. Ce déploiement a été rendu possible par l'implication de chaque strate de collectivités. Les coûts d'investissement (1,6M€ TTC) ont été pris en charge pour moitié par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, l'autre moitié ayant été financée à parts égales par le SE60 et le Conseil Départemental de l'Oise. Les intercommunalités volontaires participent pour leur part aux frais de fonctionnement.

P : Aujourd'hui, comment est composé le réseau Mouv'oise ?

EG : Le réseau Mouv'Oise compte aujourd'hui 119 bornes de recharge pour véhicule électrique, dans près de 85

communes de l'Oise, avec un maillage d'une borne tous les 25 km au maximum. Nous avons été précurseurs dans l'interopérabilité en Picardie avec l'opérateur Freshmile, et aujourd'hui, l'ensemble des utilisateurs possédant un smartphone peuvent se recharger sur notre réseau.

P : Rien que pour l'année 2022, nous nous attendons à dépasser le million de véhicules électriques en circulation en France. En 2035, ce sont près de 16 millions de VE qui devraient circuler en France selon le scénario RTE. Avez-vous une vision de long terme sur un potentiel maillage de bornes sur le territoire ?

EG : Le réseau Mouv'Oise comptera 140 bornes d'ici la fin d'année 2022 (soit 42 nouveaux points de charge mis en service). Nous élaborons un schéma directeur de développement des IRVE pour répondre aux futurs besoins. Celui-ci s'appuie aussi sur les opérateurs privés qui se positionnent sur le marché des bornes ouvertes au public. Ainsi le déploiement pour les prochaines années se fera avec un maillage cohérent sur le territoire.

Afin de continuer ce développement le SE60 est également associé à l'association Avere Picardie pour diffuser l'information sur ces sujets au combien important.

— APPEL À PROJETS —

L'ANR LANCE LE PREMIER APPEL À PROJETS DU PEPR POUR LA R&D DANS LES TECHNOLOGIES DE L'HYDROGÈNE



L'Agence nationale de la recherche (ANR) a ouvert le 30 novembre le premier appel à projets du nouveau Programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) sur l'hydrogène décarboné. Ce dernier a pour vocation de soutenir des activités de R&D amont (TRL de 1 et 4) au plus haut niveau mondial, en support aux industriels de la filière et répondant aux priorités définies dans le cadre de la Stratégie nationale hydrogène. L'appel à projets cible cinq axes : l'électrolyse de l'eau à basse température, la production d'hydrogène par photo(électro)catalyse, la combustion de l'hydrogène, le stockage de l'hydrogène en milieu liquide et sous forme d'ammoniac, et l'intégration des PEM dans des systèmes pour application au transport lourd. Cet appel est destiné à soutenir des consortiums d'équipes de recherche publique. L'aide demandée ne pourra être inférieure à 600 k€.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2022.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

APPEL À PROJETS ÉCOSYSTÈME DES VÉHICULES LOURDS ÉLECTRIQUES

Aujourd'hui, le développement des ventes de véhicules lourds électrique se heurte aujourd'hui à plusieurs obstacles tel que le coût du véhicule et de l'infrastructure de rechargé malgré l'existence d'une réelle offre.

Cet Appel à Projet vise justement à soutenir le déploiement de la mobilité lourde électrique pour le transport routier de marchandises et de voyageurs. Elle s'adresse à toute entité (publique ou privée) souhaitant contribuer au déploiement de la mobilité lourde électrique par l'installation conjointe des infrastructures de recharge électrique avec le déploiement de véhicules lourds électriques

Trois dates de relève sont programmées pour le présent appel à projet avec pour date de clôture le 02 décembre 2022

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 2 décembre 2022.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

FRANCE 2030 : AAP INDUSTRIE ZÉRO FOSSILE - VOLET 3 DECARB FLASH



DECARB FLASH s'inscrit dans la continuité du guichet de décarbonation de l'industrie opéré par l'ASP. Il est réservé aux PME et ETI du secteur industriel et vise des projets dont le coût total est compris entre 100 k€ et 3 M€.

Il s'agit d'un dispositif simplifié basé sur une liste prédéfinie d'actions éligibles.

Enfin, du fait du contexte international, les prochains hivers seront cruciaux. L'AAP vise donc des actions qui devront être mises en place dans un délai de deux ans au maximum.

- Etude préalable obligatoire
- Dépôt et modèle de dossier simplifiés : en ligne sur site de l'ADEME
- Taux d'aide entre 30 et 40%, cumulables avec les CEE
- Versements des aides : 30% d'avance et 70% sur facture
- Critères de sélection : tCO2 évitées / an, Qualité de l'étude, incitativité de l'aide

Les actions éligibles sont indiquées dans le cahier des charges en pièce-jointe. Certaines d'entre elles sont également éligibles au CEE.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 3 novembre 2022.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

Dans le cadre du booster PME, mis en place par le conseil régional des Hauts-de-France et financé par le fonds FEDER REACT EU, Pôlénergie peut vous accompagner dans l'élaboration de la réponse à l'AAP : pré-étude des opérations éligibles, élaboration du dossier de réponse. Le financement de cet accompagnement est de 90% pour une PME.

APPEL À PROJETS EUROPÉEN: «CLEAN HYDROGEN PARTNERSHIP»



Le Clean Hydrogen Partnership (Alliance pour l'hydrogène propre) fournira 300,5 M€ financé par le programme Horizon Europe pour soutenir des projets qui stimulent la production d'hydrogène renouvelable, réduisent ses coûts, développent des solutions de stockage et de distribution et stimulent l'utilisation d'hydrogène bas carbone.

Clean Hydrogen et Horizon Europe proposent un soutien à l'investissement de projets hydrogène dans différents domaines de recherche et d'innovation pour tout type d'entités juridiques européennes. L'AAP se décompose en 41 sujets qu'il est possible de scinder en 7 thématiques différentes résumées dans le document ci-dessous.

Pour Participer à cet AAP, une inscription dans le registre des participants est obligatoire avant de soumettre une demande.

La dernière date limite est fixé :

Le 20 septembre 2022 pour des budgets respectifs de 179.5 et 121 M€

De plus amples informations sont disponible sur le portail de financement et d'appel à projet de l'union européenne « funding and tender opportunities ».

La limite de dépôt des dossiers est fixé au 20 septembre 2022.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

APPEL À PROJETS «SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE STATIONS DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES»

Le gouvernement a décidé de consacrer, dans le cadre de son plan d'investissement « France 2030 », 300 millions d'€ dont 100M€ dès 2022, à travers cet AAP.

Cet appel à projet vise à déclencher une dynamique de déploiement en zone urbaine et dans les territoires d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques de tous types. Elle s'adresse aux opérateurs privés et aux collectivités en capacité d'installer et d'exploiter un réseau de bornes de recharge.

Elle se décline en 2 axes :

- Axe « métropoles » avec des stations situées dans l'une des 10 principales métropoles
- Axe « territoires » avec des stations situées dans les zones non éligibles de l'axe « métropoles » (autre métropoles, villes moyennes, territoires ruraux, zones blanches)

L'appel à projet se clôture le 31/12/2024, avec une première relève le 11/07/2022 suivi d'une relève bi annuelle (1er janvier et 1er juin)

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2024.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

Vous souhaitez être accompagné pour compléter un dossier ou vérifier votre éligibilité à un appel à projets ?
Contactez-nous : contact@polenergie.org

RETROUVEZ NOTRE HORS-SÉRIE SPECIAL MODÈLES D'AFFAIRE CCUS SUR POLENERGIE.ORG